



Volume 18 - Numéro 1

Février 2022

Comptes de taxes municipales 2022

Les comptes de taxes de la Municipalité de Yamaska seront expédiés par la poste vers le 20 février 2022. Si vos taxes sont supérieures à 300 \$, vous pouvez les acquitter en 4 versements.

Les dates d'échéances sont les suivantes:

1er versement: 23 mars 2022

3e versement: 3 août 2022

2e versement: 25 mai 2022

4e versement : 6 octobre 2022



Belle activité familiale gratuite « À NE PAS MANQUER »

Dimanche 20 février 2022, de 10h-12h,
Parc Léo-Guilbault (100, rue Guilbault)



Viens t'amuser avec du matériel de curling



Rendez-vous Cardio Pierre de Saurel 2022



♪ avec ambiance musicale

♪ chocolat chaud et café

À noter que l'évènement peut être annulé, selon les conditions de la glace et de la température!



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite-de-Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
mairesse@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

François Martin (Poste # 2) 450 808-2024
fmartinec@gmail.com

Richard Thérioux (Poste #3) 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175
dianeb.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Suzanne Francoeur 450 789-2489
directiongenerale@yamaska.ca

Pour information générale:
info@yamaska.ca

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérioux
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
18 février 2022

Prochaine parution :
1^{er} mars 2022

Mot de la Mairesse

Étant donné que les nouvelles consignes sanitaires ont obligé les églises à fermer leurs portes dès le 30 décembre, je vous transmets, via le journal municipal, le texte que j'avais préparé pour mes souhaits du Nouvel An.



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme c'est la coutume, à tous les ans, je suis invitée, comme mairesse, à prononcer mes souhaits pour la nouvelle année qui commence. Mais pour pouvoir regarder vers l'avant, il faut d'abord se tourner vers l'arrière pour examiner l'année qui vient de se terminer afin d'en faire un bilan. L'année dernière fut remplie et riche en événements de toutes sortes, heureux ou tristes. Quand je pense aux événements malheureux qui ont retenu notre attention, je veux souligner, entre autres, les féminicides qui ont affecté tout le Québec, cette année. Est-ce que la pandémie et le fait que nous nous sommes davantage isolés ont empiré la situation pour ces femmes? Il faut se poser la question et il est grandement temps que nous nous sentions davantage concernés par la violence conjugale et que nous soyons à l'affut des signes qui nous sont démontrés.

La pandémie nous apprend aussi que la vie est bien fragile comme le dit si bien la chanson de Luc de LaRochelière. Avec elle, nous avons pris conscience que le bonheur se trouve dans les choses toutes simples et que notre temps est précieux.

L'équipe municipale que vous avez choisi de maintenir en place pour poursuivre le travail entamé depuis quatre ans, continuera, encore en 2022, à améliorer notre cadre de vie tant au niveau de la voirie, des espaces verts qu'au niveau de la tranquillité et la sécurité publique. La nouvelle école ouvrira au cours de l'année prochaine et un nouveau pavillon communautaire sera construit pour offrir de meilleurs services à nos citoyens, jeunes et grands. Nous avons aussi prévu adopter notre première politique en développement social et vous serez consultés pour en établir les priorités que vous allez désirer y retrouver afin qu'elles soient incluses dans son plan d'action. Merci encore pour la confiance que vous nous avez accordée en nous réélisant, sans opposition, en octobre dernier!

Je désire également, remercier tous les bénévoles qui œuvrent au sein des organismes municipaux et paroissiaux, pour leur grande implication. Sans vous, la vie communautaire ne serait pas ce qu'elle est et n'oubliez pas qu'il y a toujours de la place pour ceux et celles qui désireraient s'impliquer davantage.

Un petit mot, pour vous, M. le Curé qui avez su, au cours de la dernière année, maintenir un lien direct avec vos paroissiennes et paroissiens en publant vos homélies sur Facebook, ce qui nous fait prendre conscience de la chance que nous avons d'avoir, parmi nous, un aussi jeune curé qui est à l'affut des moyens modernes pour rester en contact avec ses ouailles... Merci à vous et nous vous souhaitons la santé, avant tout!

Pour terminer, je vous adresse, au nom des membres du conseil municipal, en mon nom personnel et celui de mon époux, Michel, des vœux de santé, de bonheur et de réussite à tous les niveaux dans vos vies personnelles. En 2022, tentons de rester positifs pour le moral et négatifs pour la COVID...

Bonne année à toutes et tous!

*Diane De Tonnancourt
Mairesse de Yamaska*



BUDGET 2022

Lors de la séance extraordinaire du 18 janvier 2022, le Conseil municipal a adopté par sa résolution numéro 2022-01-002 les prévisions budgétaires pour l'année 2022 comme suit :

Revenus		Charges	
Taxes générales	2 101 760 \$	Administration générale	563 565 \$
Paiements tenant lieu de taxes	10 000 \$	Sécurité publique	310 770 \$
Immeubles et établissements gouv.	23 155 \$	Transport	654 235 \$
Transfert de droit	25 120 \$	Hygiène du milieu	558 825 \$
Sécurité publique	111 970 \$	Santé et bien-être	8 200 \$
Transport	135 000 \$	Aménagement urbanisme et développement	55 590 \$
Subvention FRR	31 585 \$	Loisirs et culture	217 525 \$
Services rendus administration gén.	20 600 \$	Intérêts sur dette à long terme	55 509 \$
Services rendus hygiène du milieu	24 740 \$	Frais de financement	700 \$
Loisirs et culture	68 470 \$	Remboursement de la dette	142 400 \$
Transport-vignettes de stationnement	15 000 \$	Dépenses d'investissement	174 581 \$
Imposition de droits	95 000 \$	Total charges :	2 752 900 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$		
Intérêts	9 500 \$		
Autres revenus éoliennes	75 000 \$		
Total des revenus	2 752 900\$		

Vous pouvez consulter le budget 2022 détaillé sur le site Internet de la Municipalité: yamaska.ca. Pour plus d'information, veuillez communiquer au bureau municipal au 450 789-2489

PARC ÉOLIEN Pierre-De Saurel

En décembre 2021, la municipalité a reçu un 1^{er} versement des compensations pour l'année 2021 au montant de 68 955,38 \$ soit une première tranche de 75 % de la valeur estimée de la compensation. Le 25 % sera versé au plus tard 30 jours après le dépôt des états financiers de la corporation du Parc éolien.



TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION 2022

Taxes foncières (à l'ensemble sur la valeur foncière)

Taxe foncière générale

0.5000 par 100 \$ d'évaluation imposable (incluant la taxe foncière de la voirie)

Taxe foncière agricole

0.4000 par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière sûreté du Québec

0,2646 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière pour la dette aqueduc-égouts 10 % à l'ensemble :

Total de : 0,0262\$ soit :

Taxe foncière dette aqueduc-égouts 10 % à l'ensemble Règlement **RY-09-2004**

0,0043 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière dette réfection grand-chenal : Règlement **RY-60-2013**

0,0219 \$ par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière : entretien aqueduc et égouts : 10 % à l'ensemble :

Total de : 0,0095 \$ soit :

Taxe foncière entretien aqueduc : **0,0042 \$** par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe foncière entretien égouts : **0,0067 \$** par 100 \$ d'évaluation imposable

Taxe de secteur - dette aqueduc 90 % au secteur - Règlement RY-09-2004 : 33,8850 \$ par unité d'évaluation

Taxe de secteur - dette égouts 90 % au secteur - Règlement RY-09-2004 : 142,5981 \$ par unité d'évaluation.

Compensation pour la consommation d'eau

Chaque mètre cube d'eau consommé sera au coût de 0,72 \$ et chaque 1000 gallons sera au coût 3,28 \$.

L'eau au compteur consommée en 2021 sera facturée sur le compte de taxes 2022.

Compensation pour le service d'égouts

315,30 \$ par unité desservie

Compensations pour l'enlèvement des matières résiduelles et recyclables

174, 61 \$ par unité d'occupation permanente

87,30 \$ par unité d'occupation saisonnière

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2022-2023-2024

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2022

Réfection aqueduc—égouts, rue Lauzière et route Marie-Victorin Ouest	832 185 \$
Construction d'un pavillon communautaire adjacent à la mairie	1 156 300 \$
Bloc sanitaire—Parc Léo-Guilbault	40 000 \$
Achat camion/tracteur	62 750 \$
Équipement téléphonique (bureau municipal)	4 000 \$
Éclairage Calvaire et rampe de mise à l'eau	10 000 \$
Participation financière à l'agrandissement du gymnase de l'école intégrée d'Yamaska	625 000 \$
TOTAL 2022 :	2 730 235 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2023

Réseau routier	300 000 \$
Matériel et outillage—travaux publics	5 000 \$
Équipement municipal—camion/tracteur	62 750 \$
TOTAL 2022 :	367 750 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2024

Réfection des routes:	300 000 \$
Matériel et outillage—travaux publics	5 000 \$
Équipement municipal—camion/tracteur	55 000 \$
TOTAL 2023 :	360 000 \$

GRAND TOTAL :	3 417 485 \$
----------------------	---------------------

Nouvelles du Conseil municipal de décembre 2021

- * Règlement numéro RY-75-2015-02 modifiant le règlement numéro RY-75-2015 intitulé Règlement de construction, afin de modifier les normes sur les fondations d'un bâtiment principal et accessoire en zones de grand courant – Adoption;
- * Règlement numéro RY-2021-05 décrétant un emprunt et une dépense de 1 162 857 \$ pour l'exécution des travaux de construction d'un pavillon communautaire – Adoption;
- * Projet de règlement numéro 2021-06 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- * Projet de règlement numéro RY-77-2015-02 amendant le règlement numéro RY-77-2015 afin d'inclure les dispositions pénales et recours, spécifier certaines normes et modifier la tarification de permis temporaire de type temporaire et ajout d'autres normes – Avis de motion et dépôt du projet de règlement;
- * Lettre de démission de la technicienne comptable;
- * Dépôt de la liste des déboursés du mois et des comptes à payer;
- * Montant réservé pour le projet de l'agrandissement de l'École intégrée d'Yamaska, pavillon Notre-Dame;
- * Rémunération salariale des employés ainsi que des conseillers (ères) de la municipalité de Yamaska pour l'année 2022;
- * Autorisation à ClicSÉQUR pour Mme Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- * Offre de service : Luc Brouillette, ing., pour plans et devis : réfection de la rue Brouillard incluant égout et aqueduc;
- * Soumission corrigée – Fauchage des abords de routes;
- * Aquatech Société de gestion de l'eau inc. – Octroi de mandat ;
- * Embauche contractuelle : préposé à l'entretien de la patinoire saison 2021-2022 : M. Alexis Veilleux;
- * Centre de Formation professionnelle et d'éducation des adultes Sorel-Tracy – Appui à la demande de rencontre et appui de la Municipalité de Saint-Aimé.

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc, pour tous vos projets, nous vous demandons de prendre rendez-vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, M. Michel Bradner, au téléphone 450 789-2489, par courriel : permis@yamaska.ca ou en utilisant le site Internet de la Municipalité de Yamaska, yamaska.ca.



Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le Service d'urbanisme de la municipalité.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER À HUIS CLOS

Conformément aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Yamaska présentera exceptionnellement la séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 8 février 2022 prévue à 20 h à **huis clos**. Un enregistrement audio de la séance sera, par la suite, publié sur le site internet de la Municipalité.

L'ordre du jour est toujours publié dans l'onglet «Ma municipalité» puis «séance du Conseil» sur le site yamaska.ca quelques jours avant chacune des séances.

Participation citoyenne

Période de questions pour la séance du Conseil du 8 février 2022

Vous pouvez transmettre vos questions à votre Conseil municipal en prévision de la période de questions via le coupon ci-dessous que vous pouvez déposer dans la boîte murale extérieure au 100, rue Guilbault ou par courriel à : info@yamaska.ca au plus tard le 8 février 2022 à 12 h.

Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

Ces mesures temporaires s'inscrivent en continuité des différentes mesures préventives adoptées visant à limiter la propagation de la COVID-19.

xx xx xx xx xx xx xx xx xx xx

Nom : _____

Adresse :

Téléphone :

Adresse courriel :

Question : (vous avez droit à une seule sous-question pour le même sujet)

HORAIRE DE LA PATINOIRE (Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault)

Vous pouvez venir patiner à tous les jours de 8h00 à 21h00 et enfiler vos patins sur les tables à l'extérieur.



Par contre, l'abri des patineurs sera ouvert du lundi au samedi de 18h à 21h et le dimanche de 13h à 17h et de 18h à 21h.

Nous sommes toujours à la recherche d'un surveillant pour combler le samedi après-midi.



Bilan de la Guignolée réinventée 2021



Une fois de plus cette année, en raison des conditions particulières de la pandémie et afin de protéger toute la population, des dons en argent et par chèque ont été amassés pour la Guignolée 2021. Des tirelires ont également été déposées dans les commerces de Yamaska et une GUIGNOLÉE DE RUE a eu lieu le samedi 4 décembre 2021 entre 11H ET 14H. Ce qui a permis de recueillir la somme de 6 845\$ cette année!

Le montant a été distribué entre 44 personnes (familles et personnes seules) sous forme de certificats cadeaux du Marché Richelieu. Merci au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu de Sorel-Tracy pour leur coopération! Également un grand merci aux généreux donateurs ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis d'amasser cette somme.

**Disco-patin 2022
Saint-Valentin**

Samedi 12 février 2022 entre 19h00-20h30
Patinoire de Yamaska (100, rue Guilbault)

Gratuit

Aucune réservation requise
sujette aux conditions météorologiques et
l'état de la patinoire

Notre église paroissiale ouvre ses portes le lundi 7 février prochain.

Au moment où j'écris ces mots, on nous annonce que nous pourrons ouvrir à nouveau les portes de notre église paroissiale le **lundi 7 février prochain. Alléluia!** Pour une 2^e fois, en deux ans, les portes de notre église paroissiale Saint-Michel ont été fermées. Comment vivons-nous cette deuxième fermeture depuis 2 ans ?



Comme beaucoup de personnes, avec résignation et tristesse. L'an dernier, en pleine pandémie de la Covid-19, un prêtre Jésuite, Christoph Theobald a publié un livre, sous forme de lettre, avec pour titre : Et le peuple eut soif, Novalis 2021. Le mot à retenir de cette lettre est « manque », un manque qui donne la soif à aller à la rencontre de l'autre. C'est ce qui manque à plusieurs d'entre-nous qui sommes devant des portes d'église fermées. Et ce n'est pas seulement devant des portes d'église fermées que nous sommes, mais oh combien d'autres portes, celles de parents, d'amis, de collègues de travail, et pour nous croyants, croyantes, de soutien pour notre foi personnelle.

Ce dont je prends conscience, en particulier en ce temps de pandémie, c'est la nécessité de lieux de rencontre. Parfois, nous maugréons à propos du coût du maintien et entretien de ces lieux de rencontre, je pense ici non seulement à l'église paroissiale, mais aussi à cette salle municipale Léo-Théroux, bientôt à cette Maison des Jeunes, rénovée et améliorée, à ce Centre Communautaire. Ce sont tous des lieux de rencontre qui enrayent, chacun à leur façon, la déprime et la tristesse et favorisent la vitalité d'une communauté. C'est ce manque que nous ressentons et vivons. Ce manque nous fait prendre conscience de l'importance et la nécessité de la vie communautaire sous plusieurs formes.



Quand la pandémie sera passée, je suggère à la Municipalité de Yamaska, à la Fabrique de la paroisse et à tous les organismes de la Municipalité que nous organisions « Un café avec... », titre d'un magnifique livre de Serge Bouchard (Boréal, 2021) pour enfin nous retrouver ensemble et simplement parler pour parler selon les mots de Gilles Vigneault.



Reçus d'impôt et règlements provinciaux pour les cimetières et les funérailles

La loi des impôts du Canada et du Québec exige que les organismes de charité, comme les paroisses, doivent être en mesure de justifier l'émission de reçus d'impôt qu'ils donnent ; pour la paroisse, la méthode la plus simple et la plus efficace est le système des enveloppes – bin non, pas les enveloppes brunes –, mais celles servant pour les cueillettes de collectes lors des messes ou autres célébrations religieuses.

P.S. Une paroisse ne peut pas donner de reçus d'impôt pour des services, même religieux, auxquels sont fixés des montants d'argent, exemple, offrande de messe, funérailles et mariages, entretien d'un lot au cimetière (cette année 30\$). À propos des cimetières, le Gouvernement du Québec a mis en vigueur un règlement pour la location de lot au cimetière, et son transfert à une autre personne ainsi que les modalités d'arrangements funéraires à l'église et inhumation au cimetière. Actuellement, la paroisse Saint-Michel est à préparer un document qui sera disponible pour tous et toutes.

Lionel Émard, ptre-curé

Bon anniversaire à nos aînés :

Pauline Guévremont

21 février 1932 (90 ans)

CLASSIQUE

Maria Chapdelaine, de Louis Hémon

DOCUMENTAIRE

Le parloir, d'Éric Thibault et de Félix Séguin

FAITS VÉCUS

Offrandes musicales, de Michel Tremblay

La voix de mon père, de Nathalie Leclerc (fille de Félix)

Le cri de ma mère, de Nathalie Leclerc

SOCIÉTÉ

Le moineau domestique, de Serge Bouchard

ROMANS ADULTES

Tout le bonheur du monde, de Claire Lombardo

Tiohtia :ke, de Michel Jean

Léonie et Victoria, de Mélanie Calvé

Le p'tit docteur de Saint-François-de-de Beauce de Daniel Lessard

Place des Érables-T.3— Pharmacie V. Lamoureux, de Louis Tremblay D'Essiambre

Un bonheur à bâtir –T.3—Le temps compté, de Rosette Laberge

Les sept sœurs—T.1— Maia, de Lucinda Riley

La traversée des temps— T.2— La porte du ciel, d'Éric-Emmanuel Schmitt

Jusqu'au dernier, de Martin Michaud

Beauchamp Hall, de Danielle Steel

En eaux dangereuses, de Donna Leon

L'amoureuse de Noël, de Nora Roberts

ENFANTS

Coco où est-tu?, d'Aurélien Galvan

Le loup qui escaladait les montagnes, d'Oriane Lallemand

Le loup qui enquêtait au musée, d'Oriane Lallemand

La doudou qui avait attrapé des poux, de Claudia Larochelle

La soupe aux allumettes, de Patrice Michaud

JEUNESSE

Amulet T.8- La supernova, de Kazu Kibuishi

Juliette en Suisse, de Rose-Line Brasset

OMG! T.7— Sauve-moi!, de Catherine Bourgault

Billie Jazz –T.7—Fantaisies sur glace, de Geneviève Guilbault

L'Agent Jean ! - T.6-Saison 1-Un mouton dans la tête, d'Alex A.

La vie compliquée de Léa Olivier—T.14— La rentrée, de Catherine Girard-Audet

PSYCHOLOGIE

Les 7 prisons de l'être, de Robert Savoie et de François Gaudreault

BONNE LECTURE!

Andrée de Repentigny

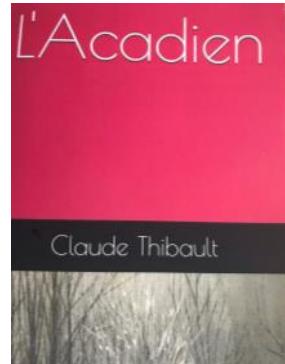
Responsable bénévole

Bienvenue!

Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00

À NOTER :

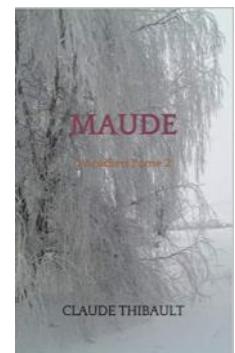
Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage mensuel d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.



UNE ŒUVRE DE FICTION ÉCRITE PAR UN CITOYEN DE YAMASKA

M. Claude Thibault, citoyen de Yamaska, que plusieurs connaissent déjà a offert à la Bibliothèque de Yamaska deux romans intitulés L'Acadien et Maude (tome2). L'intrigue se passe à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale et se termine au milieu des années 50 à Montréal et dans un petit village du Nouveau-Brunswick. Les personnages sont attachants et leur histoire, pleine de rebondissements.

Merci M. Thibault!



Quel moment rassembleur, notre Noël Afeas à l'Érablière Durocher

Tout en respectant les consignes sanitaires et dans un décor magnifique du temps des Fêtes, le propriétaire Sylvain Durocher et son personnel, après un accueil chaleureux, nous ont servi un généreux et succulent repas.



De plus, nous avions l'honneur d'accueillir nos députés fédéral et provincial. Avant l'arrivée de la majorité des membres, M. Plamondon nous a fait une très courte visite de courtoisie, puisqu'il était attendu à Ottawa, pour une rencontre très importante, au cours de l'après-midi.

Accompagné de son attachée politique, Mme Guilbault, nous avons pu profiter de la présence de M. Émond. Pendant que chaque participant faisait la chaîne d'amitié, la chanson « Amène toi chez nous », choisie et interprétée



par notre chanteur invité, M. Piché, nous a fait vivre un grand moment d'émotion. L'activité Afeas, «Opération Tendre la Main», a pour mission de nous sensibiliser à contrer la violence, sous toutes ses formes! Après avoir qualifié cette cérémonie touchante et bien choisie, vu que l'année 2021 a été meurtrière pour plusieurs femmes, M. Émond a salué les gens et a quitté pour un autre engagement.



Notre bon curé, M. Lionel, nous a fait la joie de sa présence même s'il avait à célébrer un baptême à 15 h.

Notre présidente régionale, Mme Bergeron et son conjoint, ont pu profiter de ce bel après-midi et de l'ambiance colorée et festive. Ils ont vivement apprécié leur visite à l'Afeas Yamaska.



midi avec histoires, musique exceptionnelle.

Le Créateur de bonheur, comme il se plaît à se faire appeler, M. Jean-Guy Piché, nous a même fait un effet surprise, en invitant tous les

conjugts à entonner le « Minuit chrétien ». Toute une improvisation et quel bon animateur, conteur et chanteur, ce gentil Monsieur! Nous avons profité d'un merveilleux spectacle, ce qui a fait que le Noël-Afeas a été formidable et bien apprécié, sans oublier tous les cadeaux qui ont fait l'objet de tirage en prix de présence.



Une nouvelle membre s'ajoute

Félicitations et bienvenue à Mme Diane Brisson qui a rejoint les rangs de la belle famille Afeas! Il sera agréable de nous rencontrer dès que les rassemblements seront permis.



Saint-Valentin Afeas 2022

La pandémie nous tient tête et nous garde sur pause. Malgré ces contraintes, essayons de voir le beau, d'apprécier le bon et de faire le bien!

Malgré l'angoisse qui gagne la planète, ne cessons jamais d'espérer, soyons dans la bienveillance!

*Diane Bibeau
Présidente*

Campagne de sécurité en transport scolaire

M'AS-TU VU?



Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus

Comme automobiliste, vous pouvez contribuer à la sécurité des enfants lorsque vous circulez en présence d'un autobus scolaire, que ce soit en zone scolaire ou non.

- Soyez attentif lorsque vous circulez aux abords d'une école.
- Soyez toujours vigilant en présence d'un autobus scolaire.
- Soyez respectueux des règles du *Code de la sécurité routière*.

Dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent vous expose à une amende entre 200 \$ et 300 \$ et à 9 points d'inaptitude.

L'arrêt n'est pas obligatoire si vous croisez un autobus scolaire sur une chaussée séparée par un terre-plein.

Comme parent, revoyez régulièrement avec votre enfant les règles de sécurité à observer autour et à l'intérieur de l'autobus.

Embarquement:

- Je me rends à l'avance à l'arrêt d'autobus pour éviter de courir.
- J'attends l'autobus en file sans bousculer les autres.
- J'attends que l'autobus soit immobilisé avant de m'en approcher.
- Je monte dans l'autobus en file et je tiens la rampe.

À bord de l'autobus:

- Je me dirige vers ma place et m'assois immédiatement.
- Je laisse l'allée libre de tout objet.
- J'évite de distraire le conducteur ou la conductrice.
- Je laisse mes objets dans mon sac.
- Je garde les bras et la tête à l'intérieur de l'autobus en tout temps.
- Je reste assis tout au long du trajet, jusqu'à ce que l'autobus se soit complètement arrêté.

Débarquement:

- Je m'éloigne de l'autobus dès que je suis descendu et je reste loin des roues.
- Je compte dix pas en sortant de l'autobus avant de traverser devant.
- Je m'assure que le conducteur ou la conductrice m'a bien vu avant de traverser devant l'autobus.
- Je regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser la rue.
- J'attends les consignes du conducteur ou de la conductrice lorsque j'échappe un objet sous l'autobus. S'il est impossible de lui parler, j'attends que l'autobus se soit éloigné avant de ramasser l'objet.
- Je ne passe jamais derrière l'autobus scolaire.

Visitez le site Web mastuvu.info et amusez-vous avec votre enfant à passer en revue les règles de sécurité à l'aide des livres de la collection Bubusse, de nos jeux et de nos vidéos.

De l'aide pour traverser les moments les plus difficiles.

450-746-0303 | 1-866-APPELLE

Centre de crise - Centre de prévention du suicide Pierre-De Saurel
120, chemin Ste-Anne
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 1J8

Administration: 450-746-0400

www.cpslatraversee.ca



La Traversée

La Source est une maison d'aide et d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté avec ou sans enfants.

Vous pouvez rencontrer l'intervenante *Mylène* attitrée à la Municipalité dans un endroit à proximité et en toute confidentialité

Vous pouvez communiquer avec elle soit par téléphone au

450 743-2821 ou par courriel : rdv.ext@outlook.com



PAIR
Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel. PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

⟨ Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! ⟩

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux

MRC
Pierre-De Saurel



ÉTIQUETTES

MRC
Pierre-De Saurel

MRC
Pierre-De Saurel
Matières résiduelles
- Bac excédentaire -

2022

ÉTIQUETTES pour bacs supplémentaires 2022

Si vous avez plus d'un bac à déchets, il est obligatoire d'avoir une étiquette pour bac excédentaire.

Ces étiquettes sont disponibles au bureau municipal au coût de 60 \$ chacune et sont valides pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Sans étiquette, les bacs ne seront pas collectés

Au moment d'écrire ces lignes, le bureau municipal est fermé au public en raison de la Covid-19, veuillez vous renseigner en appelant au **450 789-2489** ou en écrivant par courriel au info@yamaska.ca pour savoir comment vous procurer votre étiquette.

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau

Propriétaire

Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, QC J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca

MARCHÉ RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau
Yamaska, Québec J0G 1W0

Téléphone et télecopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison

- Café et sandwich

- Service de télecopies et photocopies

- Sac de glace et vers pour la pêche

- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

450 742-3781

jean-bernard.emond.ncl@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca



www.louisplamondon.com LouisPlamondonBQ

ÉCOCENTRE



Du 2 décembre au 26 mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au dimanche, de 9 h à 16 h 00

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez [l'outil de tri](#) disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

3145 Rue Joseph Simard,
Sorel-Tracy J3R 0E3

Février 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
		1 Biblio de 14h à 16h et 19h à 20h	2 	3	4	5	
6	7	8 Biblio Conseil municipal (à 20h à huis clos)	9 	10	11	12 Patin Disco de 19h à 20h30 (Voir page 9) 	
13	14 	15 Biblio	16 	17	18	19	
20 Activité parc Léo-Guilbault de 10h à 12h (Voir page 1)	21	22 Biblio	23  	24	25	26	
27	28		= Bac brun		= Bac bleu		= Bac noir



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
activités de la région.

 **Desjardins**

450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir